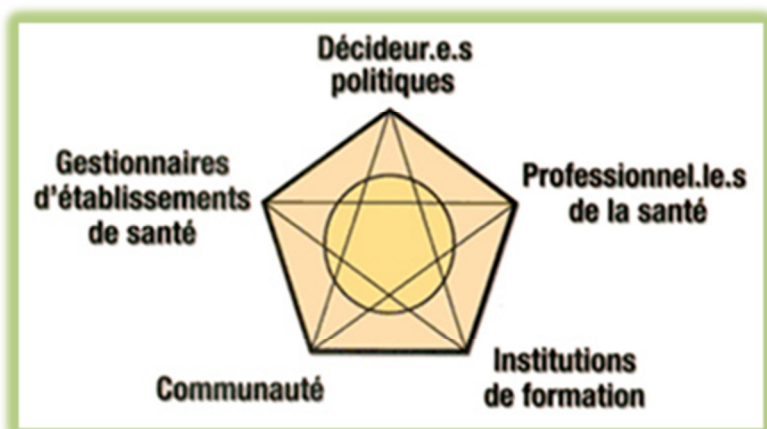


## Les élections

En vertu des termes de références du PCS tels que modifiés en 2013, la composition du PCS est la suivante : « Tel que le prévoit par le modèle de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) tel qu'adopté en 2003 par la Société Santé en français et ses réseaux, le PCS est composé de membres issus des cinq (5) secteurs suivants :



### Membriété

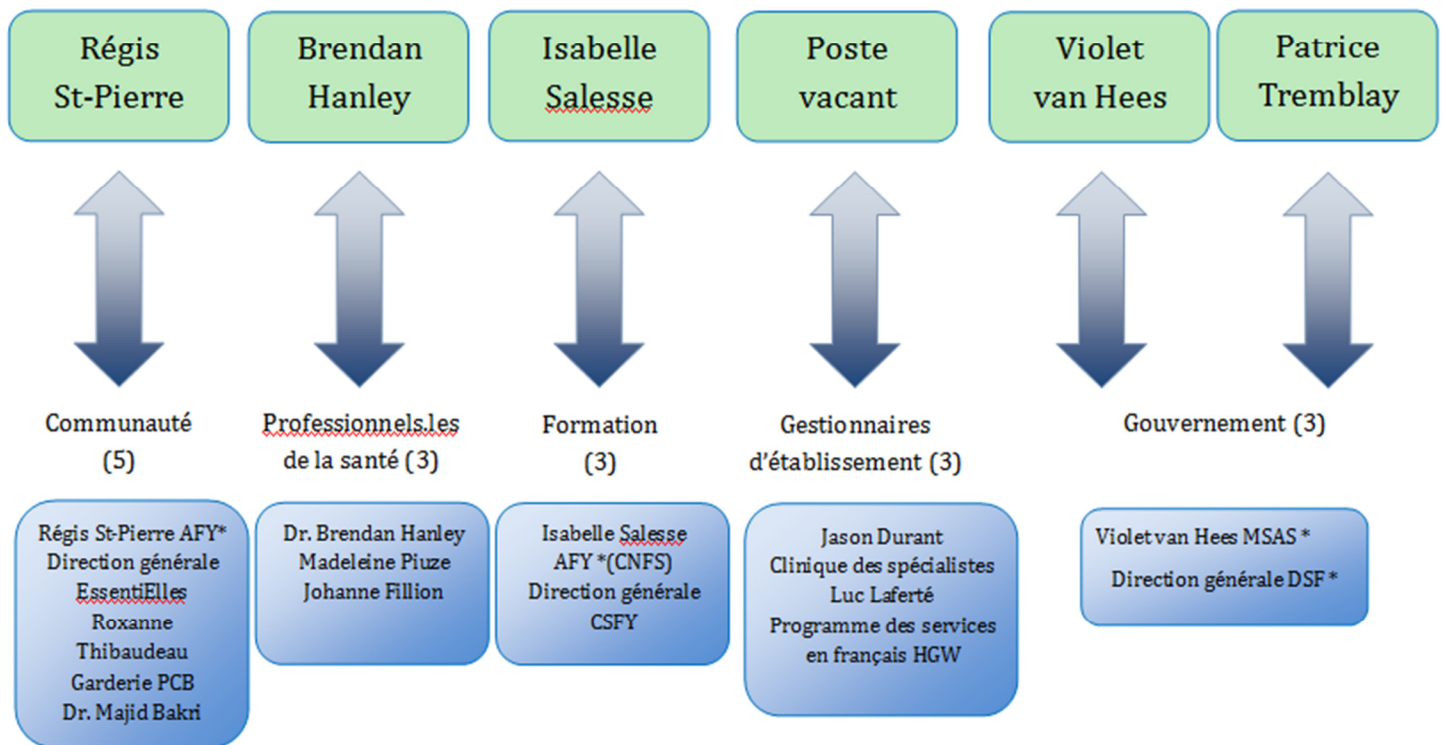
Le PCS doit prévoir que les cinq (5) secteurs soient représentés à la table de concertation en santé.

Le PCS comprend un maximum de seize (16) personnes soit:

- **Cinq (5) représentants et représentantes de la communauté** dont 1 de l'organisme porte-parole des francophones du Yukon soit, l'AFY. La personne représentant l'organisme porte-parole est nommée par le conseil d'administration de l'AFY pour siéger au PCS. Par souci de continuité historique il est suggéré de conserver un siège au groupe de femmes Les EssentiElles qui a été le fiduciaire du PCS à sa création; il est suggéré que dans la mesure du possible, un poste représente les régions éloignées; il est suggéré que les autres représentants et représentantes de la communauté proviennent des secteurs suivants : petite enfance, jeunes, aînés ou aînées; Mis à part le poste de représentation par l'AFY, les postes sont élus.
- **Trois (3) professionnels et professionnelles de la santé** travaillant de façon autonome ou dans les services de santé; ces postes sont élus.
- **Trois (3) représentants et représentantes d'organismes ou d'établissements de soins de santé;** ces postes sont élus.
- **Trois 3 représentants et représentantes des gouvernements** dont un (1) du ministère de la Santé et des Services sociaux du Yukon (nommé) et 1 du Bureau des Services en français (nommé). Dans ces deux cas, il s'agit de postes nommés où les membres siègent à titre d'ex-officio (non votant). Le troisième poste est élu.
- **Deux (2) représentants et représentantes provenant des établissements ou organismes de formation** dont 1 du service de formation de l'Association francoyukonnaise (AFY) , l'organisme partenaire régional du Consortium national de formation en santé (CNFS), ce poste est nommé. L'autre poste est élu.

Les représentants et représentantes siégeant au PCS sont choisis ou élues lors de son Forum en santé, pour un mandat de deux (2) ans renouvelable à l'échéance.

## Composition du Partenariat communauté en santé (PCS) 2015-2017



### Légende

en vert : comité consultatif

en bleu : table de concertation santé en français

### Postes en élection pour 2015 :

Professionnels.les de la santé : 3

Communautaire : 4

Formation : 1

Gestionnaire d'établissement : 2

Gouvernement (1)

### Procédures :

Chaque secteur se regroupe ensemble et bénéficie du temps nécessaire pour faire sa propre sélection interne. Ensuite, les noms des personnes choisies par leur secteur sont annoncés à l'ensemble du groupe. Les candidatures de personnes absentes doivent être présentées par écrit. Dans le cas de siège non comblé, le comité consultatif pourra suggérer des candidats qui seront recrutés ultérieurement.